COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Budgets principal et annexes

RAPPORT DE PRESENTATION

Séance du conseil municipal du 20 mai 2016

SOMMAIRE

Préambule **3**
BUDGET PRINCIPAL **4**
I. Les résultats 2015 ..... **4**
II. Section de Fonctionnement **5**
A. Les recettes de fonctionnement **5**
1. Chapitre 73 - Impôts et taxes **5**
a) Contributions directes *5*
b) Les dotations versées par la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB) *6*
c) Autres éléments remarquables *6*
2. Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations **7**
a) Dotation globale de fonctionnement : dotation forfaitaire *7*
b) Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) *8*
c) Participations divers organismes *8*
d) Les autres évolutions remarquables *8*
3. Les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement **9**
B. Les dépenses de fonctionnement **10**
1. La répartition par fonction des dépenses de fonctionnement **10**
2. La répartition par nature des dépenses de fonctionnement **11**
a) Chapitre 011 – charges à caractère général *11*
b) Chapitre 012 – charges de personnel *12*
c) Chapitre 014 – atténuation de charges *13*
d) Chapitre 65 – autres dépenses de gestion courante *13*
e) Chapitre 66 – charges financières *14*
f) Les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement *15*
III. La section d'investissement **15**
A. Les ressources d'investissement **15**
1. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres 16
2. Chapitre 13 – subventions d'investissement 16
3. Chapitre 16 –emprunts et refinancement d'emprunts 17
4. Les autres chapitres budgétaires des ressources d'investissement 19
B. Les emplois d'investissement **19**
1. La répartition par fonction de nos dépenses d'investissement **20**
2. La répartition par nature de nos dépenses d'investissement **20**
a) Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées 20
b) Chapitres 20 à 23 immobilisations, opérations d'équipement et chapitre 204 subventions d'équipement 21
c) Les principales réalisations de l'année 2015 21
d) Situation des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) au 31/12/2015 22
e) Les autres chapitres budgétaires des emplois d'investissement 22
BUDGETS ANNEXES **25**
A – Eau **25**
B – Régie Exploitation Elispace **28**
C – Zone de la Marette **30**
D – Lotissement Longue Haie **31**
E – Lotissement Agel **32**
F – Lotissement PA Tilloy **34**
G – Lotissement les longues rayes **35**
RESULTATS CONSOLIDES **36**

Préambule

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires (M14 et M49). S'agissant de ces documents officiels, leur mise à disposition du public en vertu de l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'effectue, au choix des personnes intéressées, soit par :

- consultation sur place au service des finances de la ville (3ème étage de l'hôtel de ville),
- envoi dématérialisé via internet sur simple demande par email à formuler à l'adresse finances@beauvais.fr,
- envoi par courrier postal sur demande écrite et moyennant le paiement des photocopies (tarif fixé par le conseil municipal à 0,18 € par page et susceptible d'être modifié).

Pour ce qui concerne les élus municipaux, ces documents officiels sont insérés au dossier du conseil municipal qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L2121-12 du CGCT.

Concernant les ratios prévus à l'article R2313-1 du CGCT, ils sont insérés dans la maquette budgétaire et dans le présent rapport de présentation. Leur communication au public s'effectue via cette dernière insertion puisque le présent rapport est mis en ligne sur le site internet de la Ville de Beauvais (http://www.beauvais.fr) à la rubrique Beauvais/Economie-Budget.

Précisons que le rapport de présentation qui suit fait état de comparaisons avec la moyenne de la strate (1) qui regroupe les communes de 50.000 à 100.000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé.

(1) source : http://www.colloc.bercy.gouv.fr du ministère du budget et des comptes publics.

Synthèse générale

En 2015, pour l'ensemble des budgets (principal + annexes), le compte administratif (bilan) de la ville de Beauvais dégage un excédent de clôture de près de 3M€. Ces 3M€ s'obtiennent avec 123M€ de recettes, 110M€ de dépenses, et -10M€ de reprise sur les résultats de 2014.

Le budget principal (page 5) **totalise 116,8M€** de recettes sur les 123M€ pour l'ensemble des budgets (95%). Ce sont 89,5M€ de recettes qui proviennent de la **section de fonctionnement** (page 5), dont les deux principaux postes sont les impôts et taxes (page 5) qui totalisent 62,7M€ (70%) et les subventions et participations (page 7) avec 19,6M€.
Quant aux dépenses de fonctionnement (page 10), elles totalisent 80,9M€ avec 46,6M€ dépensés en charge de personnel (page 11) et 27,2M€ au niveau des autres charges de gestion courante (pages 11 et 13).

Toujours concernant le budget principal, **la section d'investissement** (page 15) enregistre 27,3M€ de recettes dont 10,7M€ (39%) contribuent à l'autofinancement des investissements avec 5,45M€ d'affectation du résultat de 2014 en investissement (page 15) et 5,25M€ d'amortissements des biens (page 15). Ainsi, le recours à l'emprunt se limite à 5M€ (page 17) alors que les remboursements d'emprunt opérés en cours d'année totalisent 7,95M€ (page 20), d'où une diminution du niveau de l'endettement de la ville de près de 3M€ qui est à constater fin 2015. La programmation en matière d'investissement a atteint 14,6M€ en 2015 (page 20), dont les 2/3 ont donc été autofinancés.

Les budgets annexes totalisent 6,2M€ de recettes, dont 2,8M€ pour le budget annexe de l'eau (page 25), 0,7M€ pour l'Elispace (page 28) et 2,6M€ pour l'ensemble des budgets annexes dits de lotissement (à partir de la page 30), dont 650k€ d'avance versée par le budget principal au budget annexe Agel (page 32).

BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, le compte administratif 2015 du budget principal a été précédé par :

- le débat d'orientation budgétaire tenu le 1er décembre 2014,
- le vote du budget primitif 2015 intervenu le 19 décembre 2014,
- les décisions modificatives adoptées les 3 juillet et 19 novembre 2015.

I. Les résultats 2015

Section	Reprise résultats 2014 (1)	Résultat d'exécution 2015	Résultats de clôture 2015 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	270 668,05	8 636 524,77	8 907 192,82	0,00	8 907 192,82
Investissement	-5 323 556,12	3 783 012,13	-1 540 543,99	-1 742 983,91	-3 283 527,90
Total :	-5 052 888,07	12 419 536,90	7 366 648,83	-1 742 983,91	5 623 664,92

(1) la reprise des résultats 2014 correspond aux résultats issus du compte administratif 2014 (+ 5.721.857,56 € en fonctionnement et de -5.323.556,12 € en investissement), mais tient compte de l'affectation partielle du résultat de fonctionnement en investissement (5.323.556,12 € par délibération du 28/05/2015), d'où le résultat 2014 de fonctionnement reporté de 270.668,05€.

Le résultat de clôture 2015 est excédentaire de 7.366.648,83 € compte tenu des résultats par section suivants :

- un excédent de **8.907.192,82 €** de la section de fonctionnement
- un besoin de financement de **1.540.543,99 €** de la section d'investissement

Il faut souligner que ce résultat global de clôture 2015 couvre le besoin de financement issu du solde des restes à réaliser (- 1.742.983,91 €), d'où un résultat cumulé excédentaire de 5.623.664,92 €. Les restes à réaliser comprennent 5.128.558,91 € de dépenses et 3.385.575,00 € de recettes, recettes qui intègrent 2,5M€ de recours à l'emprunt.

Les prévisions étant équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat d'exécution est influencé par :

- les écarts éventuels liés au taux d'exécution des prévisions (exécution inférieure aux prévisions en dépenses, exécution supérieure ou inférieure aux prévisions en recettes) induits par le principe de prudence avec lequel doivent être élaborés les budgets des collectivités,
- la non-exécution pendant l'exercice du « virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement » prévu au budget, conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable en vigueur.

Ainsi, s'agissant de l'appréciation du compte administratif 2015, il conviendra, dans le présent rapport de rapprocher les prévisions inscrites au budget avec les réalisations effectives, tant en dépenses qu'en recettes, mais également de constater l'évolution de nos dépenses et recettes depuis ces deux dernières années.

II. Section de Fonctionnement

Le résultat d'exécution 2015 de la section de fonctionnement atteint 8.907.193 €. Il est déterminé par différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement totalisent 89.495.019 €, soit 76,6% du total des recettes du compte administratif 2015. Le détail des recettes de fonctionnement est le suivant :

Recettes de fonctionnement		CA 2013	CA 2014	Prévisions 2015	CA 2015	Taux exécution
013	Atténuation de charges	1 041 085	1 343 412	888 364	944 376	106,3%
70	Produits des services	4 721 771	5 163 976	4 983 563	4 650 487	93,3%
73	Impots et taxes	60 272 863	60 850 139	61 839 004	62 798 028	101,6%
74	Dotations, subventions et participations	21 631 779	20 504 152	19 605 840	19 609 839	100,0%
75	Autres produits de gestion courante	686 418	662 834	641 700	574 659	89,6%
76	Produits financiers	213	201	300	146	48,8%
77	Recettes exceptionnelles	6 093 542	1 032 099	344 366	348 404	101,2%
78	Reprise provision	0	97 827	526 901	526 900	100,0%
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 089 363	155 008	42 182	42 181	100,0%
Total recettes de fonctionnement :		**95 537 034**	**89 809 648**	**88 872 219**	**89 495 019**	**100,7%**

(1) hors excédent de fonctionnement reporté

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est de 100,7%. Ce dépassement des prévisions budgétaires en matière de recettes répond au principe de prudence qui veut que ne soient inscrites que les recettes « certaines ».

1. Chapitre 73 - Impôts et taxes

Ce chapitre budgétaire représente à lui seul 70% des recettes réelles de fonctionnement. Les principaux éléments notables concernant ce chapitre sont les suivants :

- Une évolution de + 1,9 millions d'euros par rapport au compte administratif 2014, soit +3,2% ;
- Un taux d'exécution de 101,6%, donc supérieur à la prévision budgétaire.

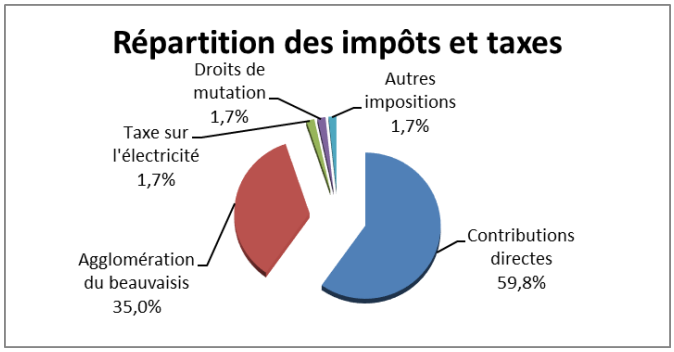

La répartition des recettes de ce chapitre est la suivante :

- contributions directes : 37,6 M€
- dotations de la CAB : 22 M€
- taxe sur l'électricité : 1,1 M€
- droits de mutation : 1,1 M€
- taxes diverses : 1,1 M€

a) Contributions directes

Les contributions directes (articles 73111 et 7318) totalisent 37,6 M€ et représentent 42,6% des produits de

fonctionnement, alors que celle des communes appartenant à la même strate démographique est 36,7% en 2014. La progression du produit des contributions directes entre 2014 et 2015 est de +1.018.000 euros ou +2,8%.

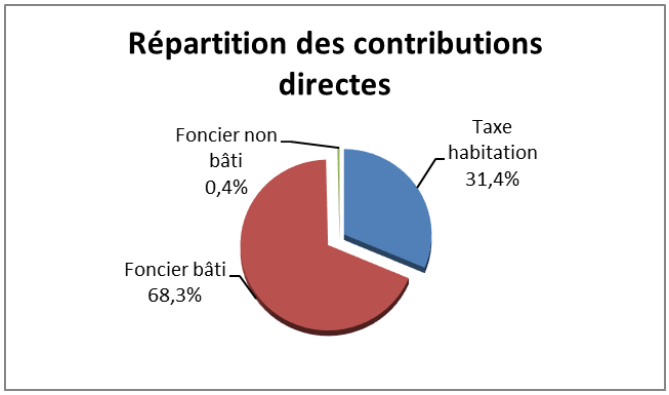

Le produit des contributions directes, rôles supplémentaires et complémentaires compris, se répartit de la manière suivante :
- 68,3% de taxe sur le foncier bâti (25,6M€), alors que la moyenne de la strate de 2014 est de 56% ;
- 31,4% de taxe d'habitation (11,8M€), alors que la moyenne de la strate de 2014 est de 44% ;
- 0,4% de taxe sur le foncier non bâti (0,14M€) alors que la moyenne de la strate de 2014 est de 0,55%.

Rôles complémentaires et supplémentaires compris, le détail des variations est le suivant :

- **Taxe d'habitation** : +466.000 euros ou +4,1%, évolution due à la seule progression des bases fiscales, en l'absence de hausse de taux. Si l'on exclut la revalorisation annuelle des bases de +0,9%, on peut évaluer la progression physique des bases à +3,2% qui s'explique principalement par la constructions de nouveaux logements.

- **Taxe sur le foncier bâti** : +556.000 euros ou +2,2%. Cette progression du produit est le résultat de la revalorisation forfaitaire des bases décidée par l'Etat (+0,9%) et de la variation physique des bases (+1,3%).

- **Taxe sur le foncier non bâti** : -3.600 euros ou -2,6%.

b) Les dotations versées par la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB)

La ville de Beauvais perçoit de la CAB deux dotations :

- **Une dotation de compensation** due au titre des différents transferts de compétences, dont le montant perçu en 2015 (19.286.979€) est constant par rapport à 2013 et 2014, en l'absence de nouveaux transferts de compétences opérées vers la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

- **Une dotation de solidarité communautaire** qui répond à la volonté de l'agglomération d'allouer une ressource financière complémentaire aux communes membres, dont le montant perçu en 2015 par la commune de Beauvais atteint 2.695.032 €, soit un montant en hausse par rapport de +31,8% à 2014 (2.041.675€) et 2013 (2.246.928€). Cette hausse est surtout liée à la décision de l'agglomération de majorer l'enveloppe globale allouée aux communes membres (+32,1%) et accessoirement aux évolutions des critères de répartition (-0,3%), soit la population et le potentiel fiscal de la commune.

c) Autres éléments remarquables

Au-delà des contributions directes et des dotations versées par la CAB, qui représentent 94,8% des impôts et taxes perçues par la collectivité, on peut relever les éléments suivants :

- **les taxes additionnelles aux droits de mutations :** elles totalisent 1.091.953 €, soit un montant en hausse de +9,5% par rapport à 2014 (997.267 €). Cette augmentation est liée à l'évolution du nombre de transactions immobilières sur notre territoire. On peut relever qu'au niveau national, le nombre

de transactions réalisées au cours de l'année 2015 en France métropolitaine est estimé à 800.000 par le CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable), soit une hausse de près de 16% sur un an.

- **la taxe sur l'électricité :** elle totalise 1.098.670 €, soit une hausse de +7% de ce produit par rapport à 2014 (1.025.007 €). Rappelons que l'article 23 de la loi du 7 décembre 2010 a institué un nouveau régime de taxation de la consommation d'électricité (délibération du conseil municipal du 07/07/2011). Ainsi, ce nouveau régime de taxation a d'une part, modifié l'assiette de taxation qui repose désormais uniquement sur les consommations (et non plus sur la totalité de la facture), et d'autre part, a mis fin à l'exonération des consommations relatives à l'éclairage public (entraînant ainsi pour la commune une hausse du produit, mais également une nouvelle charge).

- **la taxe sur la publicité extérieure (TLPE) :** l'article 171 de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 a remplacé les différentes taxations communales sur la publicité par une taxe unique dite TLPE. Le produit 2015 atteint 395.078 €, montant en hausse de +12% par rapport au produit de 2014 (351.665 €).

- **les droits de stationnement :** leur montant en 2015 est de 446.486 €, contre 380.108 € en 2014 (+17%).

- **les droits de place :** ils totalisent 160.320 € en 2015 contre 162.263 € en 2014, soit une diminution de -1,2%.

2. Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations

Ce chapitre budgétaire représente 22% des recettes réelles de fonctionnement et connait une diminution de 0,9M€ par rapport à l'année 2014 (-4,4%). La répartition des recettes de subventions est la suivante :

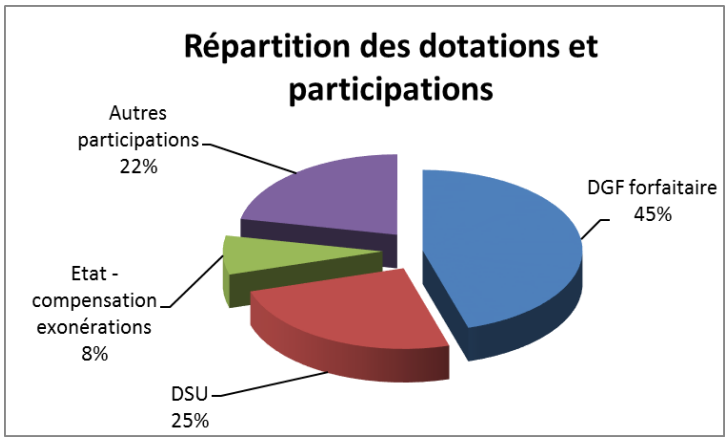

- Etat, dotation globale de fonctionnement (DGF) forfaitaire : 8,9M€ (45%)
- Etat, dotation de solidarité urbaine (DSU) : 4,9M€ (25%)
- Participation divers organismes (Etat, région, département, CAF) : 4,3 M€ (22%)
- Etat, compensation exonérations fiscales : 1,5M€ (8%)

a) Dotation globale de fonctionnement : dotation forfaitaire

Le principal concours financier de l'Etat envers la collectivité est la dotation globale de fonctionnement (DGF), composé d'une dotation forfaitaire et, d'une dotation de solidarité urbaine (DSU). La dotation forfaitaire a évolué de la façon suivante :

L'enveloppe normée des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales faisait l'objet d'un gel

depuis 2011, puis son volume global a été diminué en 2014 (1,5 Md€) et 2015 (-3,67Md€).

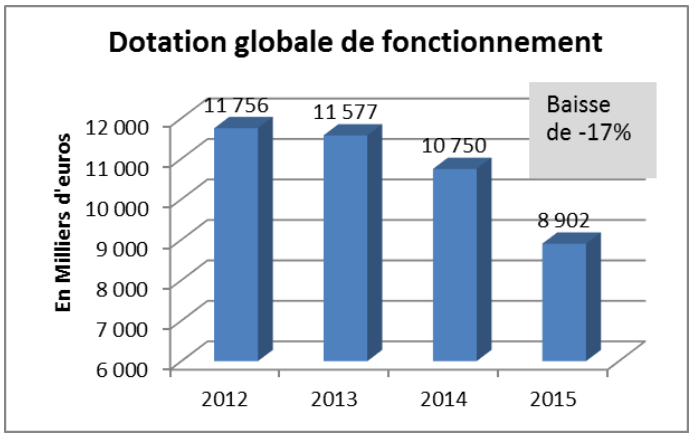

Ainsi, pour ce qui concerne la ville de Beauvais, c'est un recul de -1,85M€ qui est constaté entre 2014 et 2015, soit une diminution de -17%. Cette diminution englobe la contribution au redressement des finances publiques (-1,6M€), la prise en considération de l'évolution de la population (+6k€), l'écrêtement appliqué au titre de la richesse fiscale de la commune (-252k€).

b) Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)

Le deuxième concours financier composant la DGF est la DSU. Depuis la réforme de 2009, un dispositif de répartition de la DSU à « 2 étages » est en vigueur : les communes classées, en fonction de l'indice synthétique de ressources et de charges, dans la première moitié des communes de cette catégorie démographique, soit les 480 premières communes, bénéficient d'une dotation égale à celle de 2014 majorée de +0,9%. De plus, les 250 premières communes de cette catégorie démographique bénéficient en sus de leur attribution de droit commun d'une « DSU cible ».

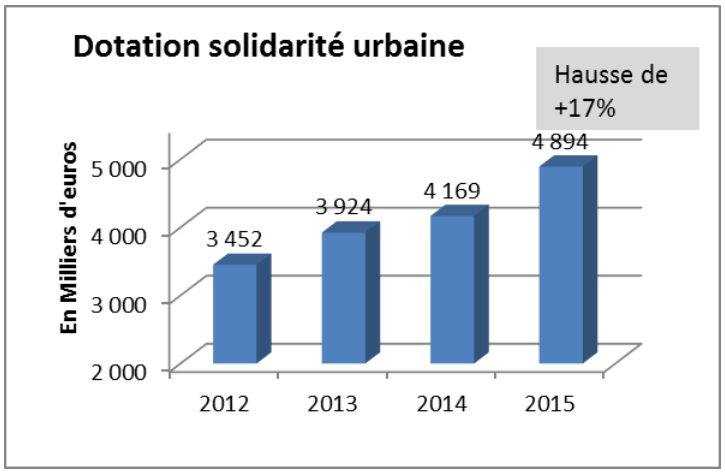

Ainsi, la variation entre 2014 et 2015 s'explique avec le classement de la ville de Beauvais (249ème) qui lui a permis de bénéficier complément de « DSU cible ». A noter que ce complément de DSU cible est variable d'une année sur l'autre (687k€ en 2015, 193k€ en 2014 et 412k€ en 2013) en raison de la volatilité de la valeur du point retenue (9,82 en 2015, 2,60 en 2014 et 5,47 en 2013).

c) Participations divers organismes

Les participations et subventions (745 à 7482 + 7484 à 7488) totalisent 4.232k€ en 2015, contre 3.837 k€ en 2014 et 4.240 k€ en 2013. Cette augmentation entre 2014 et 2015 de +395k€ s'explique principalement par la hausse de +462k€ de participations de l'Etat, dont celle aux chantiers d'insertion (ces hausses sont à constater à l'article 74718), et de la diminution de -126k€ des versements en provenance de la CAF au titre du contrat enfance jeunesse (article 7478 « participations d'autres organismes » aux recettes).

d) Les autres évolutions remarquables

Les compensations par l'Etat des exonérations accordées sur les impôts locaux (articles 7483) ont évolué de la manière suivante :

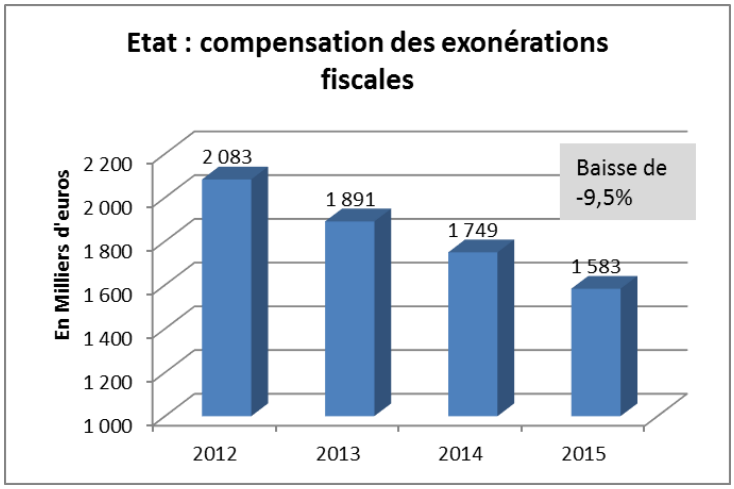

La diminution de ces compensations entre 2014 et 2015 atteint 167 k€.

Globalement, l'évolution des dotations en provenance de l'Etat [(1)] de ces dernières années enregistre une légère augmentation entre 2012 et 2013 (+0,1M€), une première diminution entre 2013 et 2014 (-0,7M€) et une seconde diminution entre 2014 et 2015 (-1,3M€).

[(1)] dotation globale de fonctionnement + dotation de solidarité urbaine + compensations exonérations fiscales.

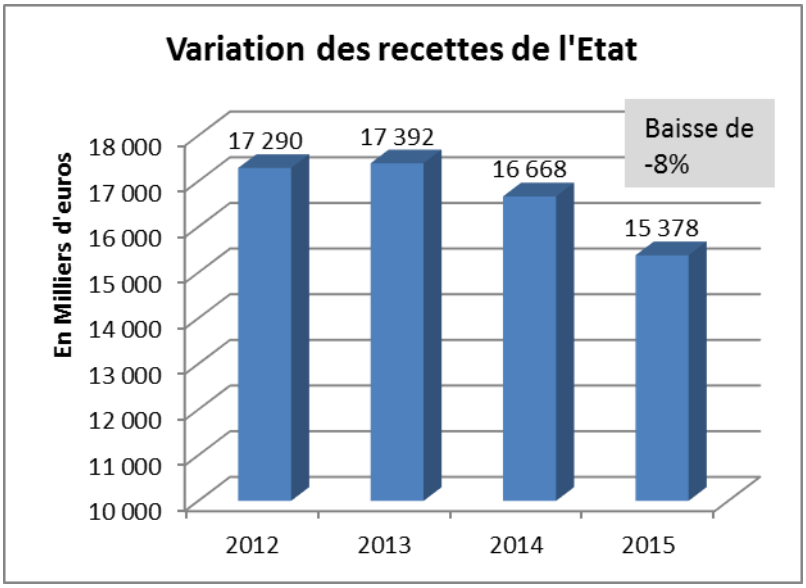

3. Les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement

Le chapitre 013 « atténuation de charges » comptabilise 944k€ en 2015, contre 1.343k€ en 2014 et 1.041k€ en 2013. Ce chapitre dont le taux de réalisation atteint 106%, recouvre essentiellement des remboursements de rémunérations et de charges sociales pour maladie, et les participations de l'agence de services et de paiement (ASP). Ces participations portent sur les contrats de travail visant l'amélioration de l'insertion professionnelle et sociale des personnes éloignées de l'emploi.

Le chapitre 70 « produits des services » totalise 4.650k€ en 2015, contre 5.164k€ en 2014, et enregistre un taux d'exécution de 93%. Cette diminution de 514k€ entre 2014 et 2015 s'explique essentiellement par un moindre remboursement de frais de personnel par l'agglomération du Beauvaisis (- 875 k€). En effet, la décision de créer des services communs au 1er janvier 2015 au niveau de l'agglomération s'est traduite par le transfert de ces personnels de la ville à l'agglomération, d'où un remboursement de charges de personnel par l'agglomération en forte diminution. A contrario, des hausse de recette en provenance des usagers des services municipaux sont à constater (+243k€ pour la restauration scolaire, +42k€ pour les équipements de loisirs et +28k€ pour les équipements sportifs).

Le chapitre 75 « autres charges de gestion courante » totalise 575k€ en 2015, contre 663k€ en 2014 et 686k€ en 2013. Ce chapitre comprend essentiellement les recettes de location d'immeubles (299 k€) et de redevances de concessions ou de fermiers (276 k€), tels EDF, GDF, SE60, OGF.

Le chapitre 77 « produits exceptionnels » qui totalise 348k€ enregistre principalement les produits des cessions d'immobilisations (302k€). Les principales cessions immobilières de 2015 concernent la maison du 56 rue Mathéas (220k€) et un local commercial du centre Clairefontaine (63k€) et diverses cessions de biens mobiliers aux enchères publiques (16k€).

Le chapitre 78 « reprise sur provisions » totalise 527k€ et a comptabilisé les reprises de provisions décidées par délibérations des 3/07/2015 et 19/11/2015 qui adoptaient les décisions modificatives du budget principal. Ces reprises concernent le contentieux de l'Aquaspace (467k€), le loyer de l'Asbo (49k€) et le sinistre de l'immeuble JB Boyer (10k€).

Le chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre section » comptabilise :

- principalement des différences sur réalisation de cessions d'immobilisations (36 k€),
- accessoirement les amortissements des subventions d'investissement (6 k€).

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement totalisent 80.858.494 €, soit 77,4% du total des dépenses du compte administratif 2015. Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

Dépenses de fonctionnement		CA 2013	CA 2014	Prévisions 2015	CA 2015	Taux exécution
011	Charges à caractère général	16 027 048	14 918 268	16 158 060	14 527 952	89,9%
012	Charges de personnel	47 193 475	48 385 662	49 019 949	46 623 619	95,1%
014	Atténuations de produits	185 046	284 758	414 064	413 564	99,9%
65	Autres charges de gestion courante	12 818 838	12 939 916	12 265 669	11 727 470	95,6%
66	Charges financières (y/c ICNE)	2 362 411	2 321 977	2 460 000	2 069 000	84,1%
67	Charges Exceptionnelles	62 145	82 084	168 800	128 408	76,1%
68	Dotations aux provisions (semi budgétaire)	50 000	75 086	200 000	0	0,0%
042	opérations d'ordre de transfert entre section (ordre)	11 280 772	5 248 362	5 479 391	5 368 482	98,0%
Total dépenses de fonctionnement :		**89 979 733**	**84 256 112**	**86 165 933**	**80 858 494**	**93,8%**

(1) hors prélèvement en faveur section d'investissement.

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement est de 93,8% si l'on exclut les chapitres sans exécution budgétaire, soit un taux inférieur aux années passées (96,4% en 2014, 97,1% en 2013 et 96,1% en 2012).

1. La répartition par fonction des dépenses de fonctionnement

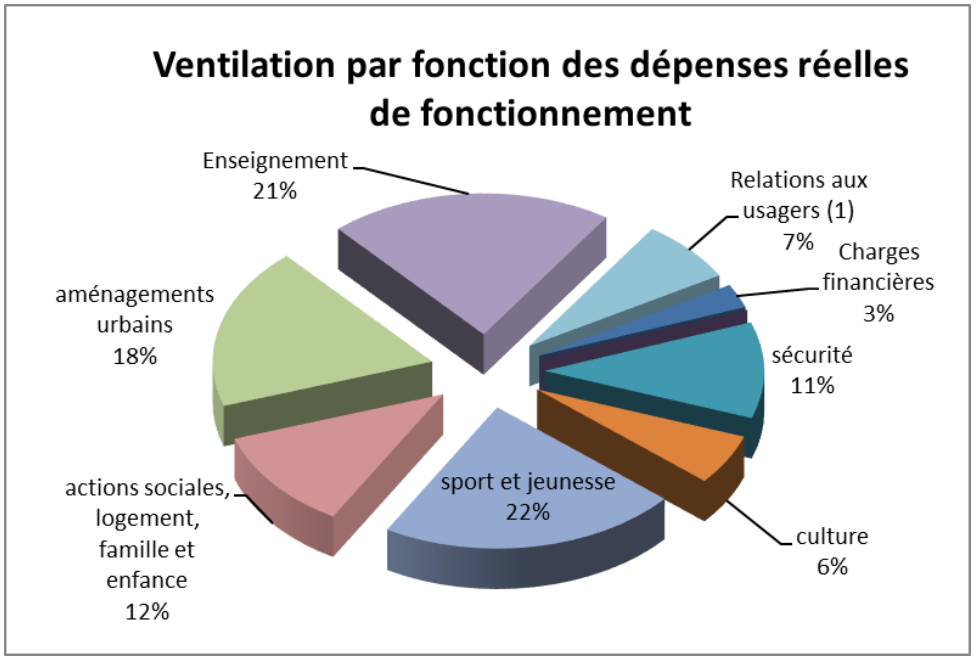

NB : Les dépenses réelles de la fonction « administration générale » ont été ventilées au prorota des dépenses des autres fonctions. Le total de dépenses de chaque fonction comprend ainsi une quote-part de dépenses d'administration générale.

(1) les relations aux usagers comprennent l'administration de l'Etat, la communication, les fêtes et cérémonies, les cimetières.

2. La répartition par nature des dépenses de fonctionnement

a) Chapitre 011 – charges à caractère général

Ce chapitre budgétaire totalise 14,5 M€ et enregistre une diminution de -0,4 M€ par rapport à l'année 2014. Le taux de réalisation atteint de 89,9%.

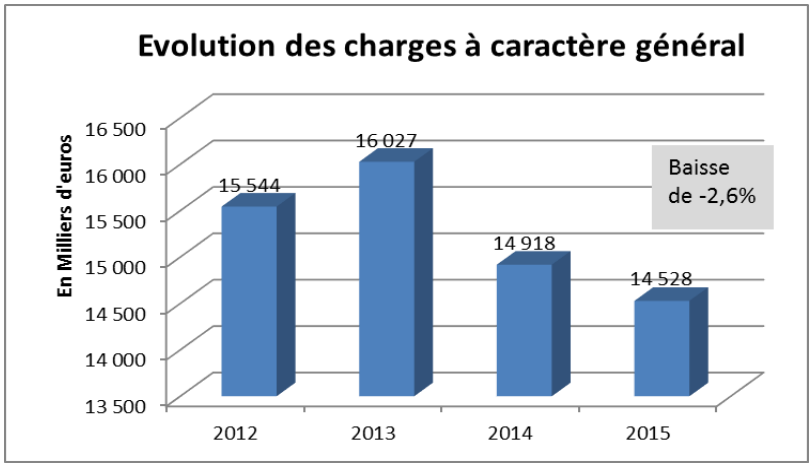

Cette diminution des charges à caractère général s'explique essentiellement par les moindres dépenses :
✓-150 mille euros de fournitures non stockées (article 6062)
✓-131 mille euros d'entretien et réparations (article 615)
✓-114 mille euros de fournitures d'entretien et de petit équipement (article 6063)
✓-101 mille euros de publicités, publications et relations publiques (article 623)

- ✓ -66 mille euros d'achats et de contrat de prestations de service (articles 6042 et 611)
- ✓ -48 mille euros de fournitures administratives (articles 6064 et 6065)
- ✓ -29 mille euros de services externes divers (article 628)
- ✓ -28 mille euros de frais d'affranchissement et de télécommunications (article 626)
- ✓ -26 mille euros de rémunération d'intermédiaires et d'honoraires (article 622)
- ✓ -20 mille euros de transports (article 624)
- ✓ -17 mille euros de locations (article 613)
- ✓ +343 mille euros de de dépenses supplémentaires sur les fluides (article 6061);

Ainsi, le volume de dépenses de nos achats et charges externes (chapitre 011 hors impôts et taxes), représente 18% du budget de fonctionnement, soit par comparaison avec la moyenne des communes de la

même strate que Beauvais en 2014 qui est de 19%, un poids budgétaire légèrement moindre. (Source http://www.colloc.bercy.gouv.fr/ rubrique : les comptes des communes)

S'agissant des délais de paiement, la loi de modernisation de l'économie les a modifiés : ainsi le délai maximum de paiement est passé progressivement de 45 jours en 2008 à 30 jours au 1er juillet 2010. Par conséquent, ce délai de paiement partagé entre l'ordonnateur des dépenses et le comptable public se décompose désormais comme suit :

- délai de 20 jours maximum pour l'ordonnateur qui en dispose pour le mandatement des dépenses ;
- délai de 10 jours maximum pour le comptable public à compter de la réception du mandat pour effectuer le paiement de la facture.

Cette réduction du délai maximum de paiement a induit une nouvelle organisation de la chaine de mandatement dont les résultats mesurés sont les suivants :

DELAI MOYEN DE MANDATEMENT ET DE PAIEMENT VILLE DE BEAUVAIS

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de factures	15 130	15 547	16 087	16 214	16 284	15 339
Nombre hors délai	1 484	1 665	1 057	1 099	938	943
% hors délai	9,81%	10,71%	6,57%	6,78%	5,76%	6,15%
Délai moyen de mandatement ville	14,25 jours	11,84 jours	10,31 jours	10,20 jours	9,37 jours	9,41 jours
Valeur référence (1)						*24 jours*
Délai moyen de paiement	-	18,4 jours	15,21 jours	15,66 jours	13,74 jours	15,41 jours
Valeur référence (1)						*31,3 jours*

(1) Délais moyens 2015 des communes de 10 000 habitants. Source : rapport annuel de l'observatoire national des délais de paiement

Il ressort de ce tableau que la ville de Beauvais a en 2015 un délai moyen de mandatement inférieur de 61% à la moyenne nationale et un délai de paiement inférieur de 51%.

b) Chapitre 012 – charges de personnel

Ce chapitre budgétaire totalise 46,6M€ avec un taux de réalisation de 95,1% et enregistre une baisse de -1,8M€ par rapport à 2014. Ces dépenses ont varié ces dernières années de la manière suivante :

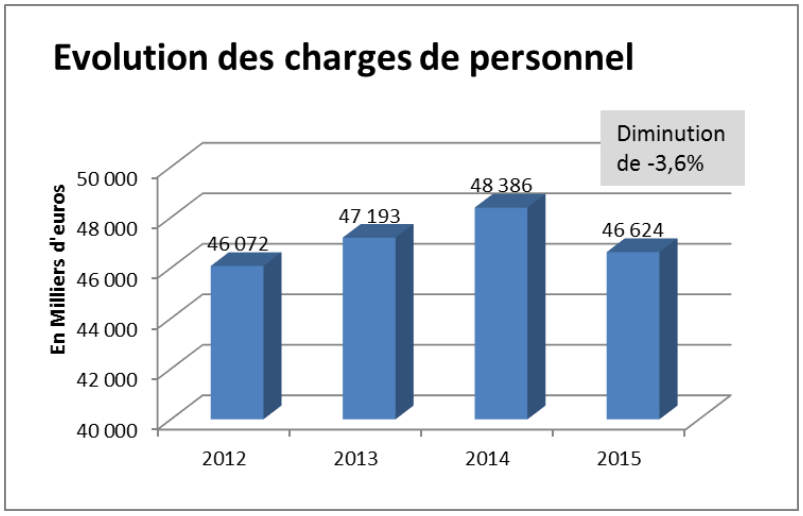

Ainsi, les charges de personnel ont évolué de -1,8M€, soit -3,6% par rapport à l'année 2014 alors que la hausse moyenne atteindrait +2% (1).

L'état du personnel au 31 décembre 2015 tel que joint en annexe budgétaire totalise 972 postes pourvus, soit 120 postes de moins par rapport à la situation au 31 décembre 2014. Cette diminution de l'effectif global est le résultat des évolutions de l'organisation des services tout au long de l'année 2015 qui se sont traduites par des créations et suppressions de postes, dont celles liées aux transferts de personnels à l'agglomération (cf. délibérations adoptées en la matière avec 83 postes transférés).

Par ailleurs, il faut relever que les frais de mutualisation étaient de 760k€ en 2014 et atteignent 3,4M€ en 2015 (article 6216), Cette augmentation s'explique par les transferts de personnels à l'agglomération dont la création de services communs au 1er janvier 2015, personnels qui ne sont donc plus rémunérés par la ville (d'où les baisses constatées aux articles 641 et 645), mais dont une part significative des charges est refacturée à la ville dans le cadre de la convention de mutualisation des services avec l'agglomération du Beauvaisis.

Par comparaison avec les communes de strate démographique équivalente, les charges de personnel totalisent 57,5% du budget de fonctionnement alors que la moyenne 2014 est de 55,1% (source http://www.colloc.bercy.gouv.fr/ rubrique : les comptes des communes)

(1) article gazette des communes du 25/03/2016 « les grandes collectivités réduisent leurs effectifs ».

c) Chapitre 014 – atténuation de charges

Ce chapitre budgétaire totalise 413.564€. L'essentiel de cette somme (409.055€) correspond à la contribution de la ville de Beauvais au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) qui constitue le mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal.

L'agglomération et ses communes membres ont dû s'acquitter en 2015 d'une contribution totale 1.609.309€ en augmentation de +49,8% (1.074.174 € en 2014). Cette somme a été répartie par application du régime de répartition légale et en tenant compte de l'éligibilité de la ville de Beauvais à la part de DSU « cible ».

En effet, cette éligibilité permet à la ville de Beauvais de bénéficier d'une minoration de 50% du montant de sa contribution qui est alors pris en charge par l'agglomération. Aussi, les calculs opérés ont abouti à un versement par l'agglomération de 948.650€ (59%) et par les communes membres de 660.659€ (41%), dont 409.055€ (62%) par la ville de Beauvais.

d) Chapitre 65 – autres dépenses de gestion courante

Ce chapitre budgétaire totalise 11.727.470€, est en diminution de -1,2M€ par rapport à 2014 (-9,4%) et atteint un taux de réalisation de 95,6%. Ces autres dépenses de gestion courante se décomposent de la manière suivante :

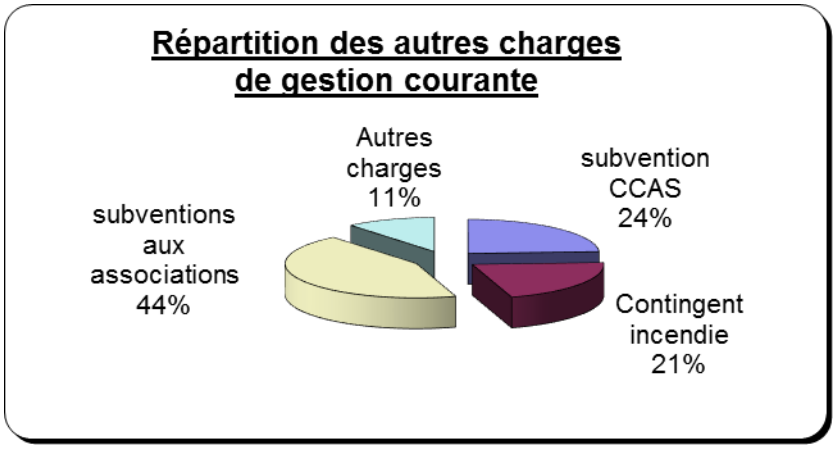

Quant à l'évolution de ces dépenses au cours des dernières années, elle a été la suivante :

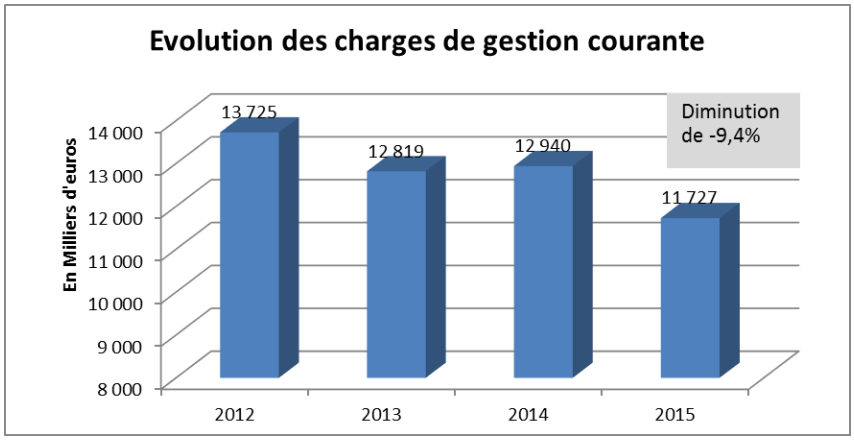

Les principales évolutions entre 2014 et 2015 de dépenses de ce chapitre sont les suivantes :

- ✓ -1,3M€ au titre des subventions allouées aux associations avec une enveloppe globale qui passe de 6,44M€ à 5,14M€ (-12%). Attention cependant, il faut relever que cette diminution globale de -1,3M€ tient compte de la reprise par l'agglomération des subventions allouées dans le cadre de la politique de la ville (-450k€) et de la prévention de la délinquance (-300k€). Ces domaines relèvent en effet des compétences de l'agglomération et ces dépenses sont donc intégrées au projet de budget 2015 de l'agglomération. Aussi, la diminution effective des subventions allouées aux associations dans le cadre des mesures décidées pour la préservation des équilibres budgétaires de la ville au vu des diminutions des dotations de l'Etat atteint -550k€ (-8,5%) ;
- ✓ + 62 mille euros de pertes sur créances irrécouvrables (compte 654) ;
- ✓ + 40 mille euros de subvention allouée au CCAS ;
- ✓ -20 mille euros pour le contingent incendie (compte 6553), au vu du montant sollicité par le SDIS conformément à l'article L.1424-35 du code général des collectivités territoriales ;

e) Chapitre 66 – charges financières

Ce chapitre budgétaire totalise 2.069 mille euros, est en diminution de -0,25M€ (-10,9%) et a un taux de réalisation de 84,1%. Les charges financières, à proprement parler (hors indemnités de renégociation d'emprunts), ont varié ces dernières années de la manière suivante :

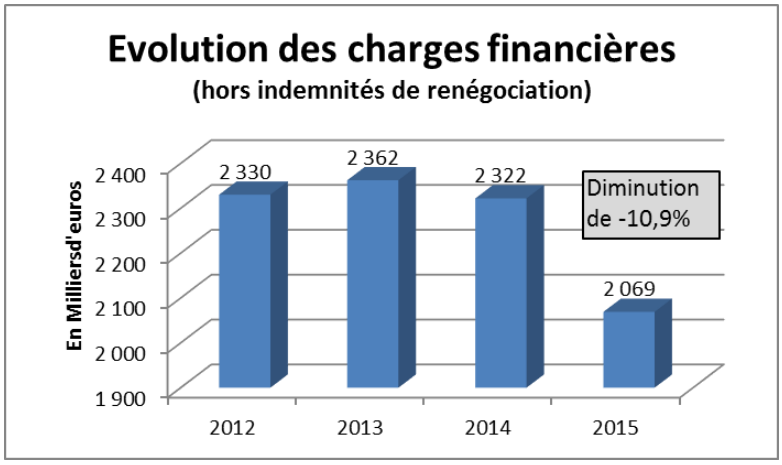

Ainsi, les charges financières hors indemnités de renégociation ont évolué de –253k€ par rapport à 2014, soit une diminution de -10,9%.

NB : ensemble frais financiers (intérêts de la dette + ligne de trésorerie)

Cette baisse s'explique par l'effet conjugué de la diminution du niveau de l'endettement de la ville (cf. page 17 du rapport avec un encours en diminution de -4%) et du taux moyen pondéré de la dette (2,96% au 31/12/2015, contre 3,18% fin 2014, 3,38% fin 2013 et 3,56% fin 2012).

A souligner qu'aucune indemnité de renégociation d'emprunts n'a été payée dans le cadre de

réaménagements d'emprunts (compte 668) dans le courant de l'année 2015.

Par comparaison avec les communes de strate démographique équivalente :
- le taux moyen pondéré de la dette qui ressort à 2,96% à Beauvais est inférieur à celui de la strate qui atteint 3,10% fin 2015, **soit un taux moyen payé inférieur à Beauvais de 5%** (source observatoire Finances Active)
- les charges financières totalisent 2,60% du budget de fonctionnement alors que la moyenne 2014 de la strate est de 3,22%, **soit un poids budgétaire inférieur de 19%** (source http://www.colloc.bercy.gouv.fr/ rubrique : les comptes des communes).

f) Les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement

Le chapitre 68 n'a pas comptabilisé de provisions semi-budgétaires en 2015 alors que le budget primitif 2015 intégrait une prévision de 200.000 euros. Cette provision qui répondait au principe comptable de prudence et avait été décidée par délibération du 19 décembre 2014, portait sur une dépréciation des actifs circulants au titre des impayés antérieurs à 2009 compte tenu du risque de non recouvrement. Cette provision n'a finalement pas été constituée puisque le comptable public a estimé qu'une étude sur ces impayés et une méthode de calculs pour déterminer le montant de la provision devaient préalablement être menées et arrêtées. Ce travail est actuellement en cours et devrait permettre de constituer une provision au cours de l'exercice 2016.

Il faut rappeler que bien que figurant dans le total des opérations réelles, les provisions semi-budgétaires ne donnent pas lieu à des mouvements de trésorerie, mais permettent de différer la prise en charge d'une dépense par la « reprise de la provision » au moment où le risque s'avère réellement.

Enfin, le chapitre 042 « opérations d'ordre de transferts entre section » comptabilise 5,37 M€ en 2015, dont :

- ✓ 4,9M€ au titre des amortissements des biens d'investissement (compte 6811), amortissements qui contribuent à l'autofinancement des investissements.
- ✓ 0,34M€ de cessions immobilières (comptes 675 et 676) dont la maison du 56 rue Mathéas (220k€) et un local commercial du centre Clairefontaine (60k€).
- ✓ 0,13M€ pour l'amortissement de l'indemnité de renégociation capitalisée en 2012 (cf. délibération du conseil municipal du 10/02/2012).

III. La section d'investissement

L'exécution budgétaire 2015 de la section d'investissement fait ressortir un besoin de financement de 1.540.544€.

A. Les ressources d'investissement

Les ressources d'investissement totalisent 27.336.573 €, soit 23,4 % du total des recettes du compte administratif 2015 et se décomposent de la manière suivante :

Recettes d'investissement		CA 2013	CA 2014	Prévisions 2015	CA 2015	Taux exécution
10	Dotations et fds propres	9 510 018	6 723 021	12 396 831	11 922 429	96,2%
13	Subventions d'investissement	5 405 645	3 206 486	3 599 119	2 244 685	62,4%
16	Emprunts et dettes	13 657 182	6 604 953	8 522 606	5 009 703	58,8%
20-23	Immobilisations	11 311	16 585	150 114	150 114	100,0%
27	Autres immobilisations financières	20 000	260 020	2 539 040	2 469 040	97,2%
45	Opérations pr le cpte de tiers	11 105	0	10 000	1 104	11,0%
024	Pdts de cessions	0	0	2 001 251	0	0,0%
040	opérations d'ordre de transfert entre section	11 280 772	5 248 362	5 479 391	5 368 482	98,0%
041	opérations d'ordre à l'intérieur de la section	151 616	87 220	242 049	171 017	70,7%
Total recettes d'investissement :		**40 047 649**	**22 146 647**	**34 940 401**	**27 336 573**	**78,2%**

(1) hors solde exécution positif reporté, prélèvement en provenance section d'investissement et produit cessions immobilisations.

Le taux de réalisation des ressources d'investissement est de 78,2%, soit un taux qui se situe dans la fourchette des taux constatés les années passées (69,8% en 2014, 84,9% en 2013 et 74,5% en 2012).

1. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

Ce chapitre totalise 11.922.429 € en 2015 et a un taux de réalisation de 96,2%. Ces 11,9M€ sont composés de :

- ✓ 5,45M€ d'**affectation partielle en investissement du résultat de fonctionnement 2014** telle que décidée par le conseil municipal lors de sa réunion du 28 mai 2015 ;
- ✓ 5,25M€ au titre du **fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée** (FCTVA) qui correspondent au FCTVA 2014 (3,25M€) et 2015 (2M€).
- ✓ 0,94M€ issu du **plan de relance du FCTVA**, dispositif mis en place par la caisse des dépôts et consignation permettant de percevoir une avance sur le montant de FCTVA en 2015 remboursable en deux fractions égales en 2016 et 2017 ;
- ✓ 0,28M€ de **taxe d'aménagement** (ancienne taxe locale d'équipement) ;

2. Chapitre 13 – subventions d'investissement

Ce chapitre totalise 2,24 M€ et le taux de réalisation est de 62,4%. A noter que si l'on ajoute au montant effectivement perçu en 2015, les restes à réaliser en matière de subventions d'équipement (0,86 M€), le taux de réalisation passe alors à 87%. Ces taux se situent donc logiquement en deçà et au-dessus du taux atteint par les dépenses d'équipement (chapitre 20 à 23 avec 70%).

L'historique de ces dernières années en matière de subventions reçues est le suivant :

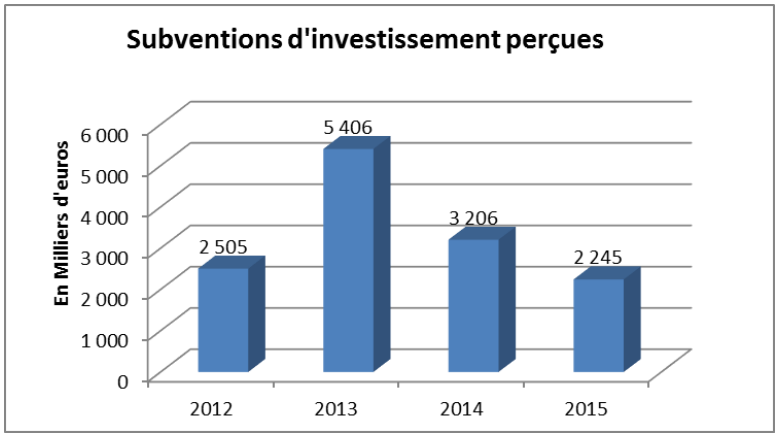

Le niveau des subventions reçues est en lien avec celui des dépenses d'investissement.

La répartition par « programme » de nos subventions d'investissement est la suivante :

PROGRAMMES	montant 2015	%
Produit des amendes de police	491 484	21,9%
ANRU - coteaux St Jean	455 355	20,3%
ANRU - parc Leblanc	325 716	14,5%
ANRU - allée Stendhal	166 490	7,4%
ANRU - rue Verlaine et placette	142 444	6,3%
ANRU - rue Senefontaine	67 409	3,0%
ANRU - espaces publics Agel	65 803	2,9%
ANRU - espaces publics bas de plateau	64 050	2,9%
ANRU - requalification secteur Camard	59 782	2,7%
Stade communeau	53 319	2,4%
ANRU - rue Binet	47 878	2,1%
ANRU - rue Liszt	46 458	2,1%
ANRU - rue Zola	45 407	2,0%
ANRU - Ecole Lebesgue	40 435	1,8%
ANRU - gymnase L Roger	38 485	1,7%
Couverture Eglise St Etienne	13 301	0,6%
Diverses subventions	120 869	5,4%

Ainsi, les amendes de police (article 1342) intègrent ce chapitre budgétaire.

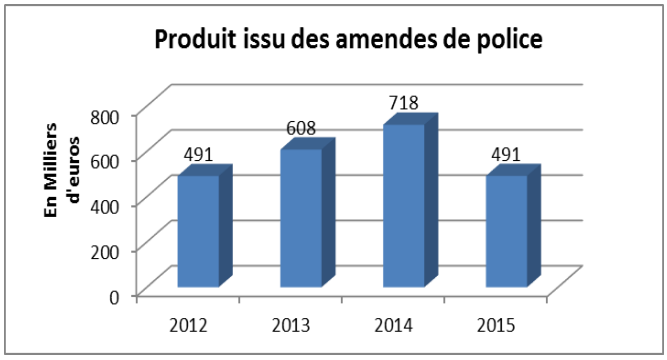

Cette enveloppe varie d'une année sur l'autre et est ensuite répartie auprès des collectivités bénéficiaires en fonction du nombre d'amendes recensées sur le territoire par rapport au nombre total atteint sur le plan national. Pour autant, le montant perçu chaque année n'est pas strictement proportionnel au nombre d'amendes puisque la loi de finances fixe le montant annuel du produit des amendes qui est rétrocédé aux collectivités locales.

3. Chapitre 16 –emprunts et refinancement d'emprunts

Le niveau de recours à l'emprunt nécessaire au financement des investissements a varié les années passées de la manière suivante :

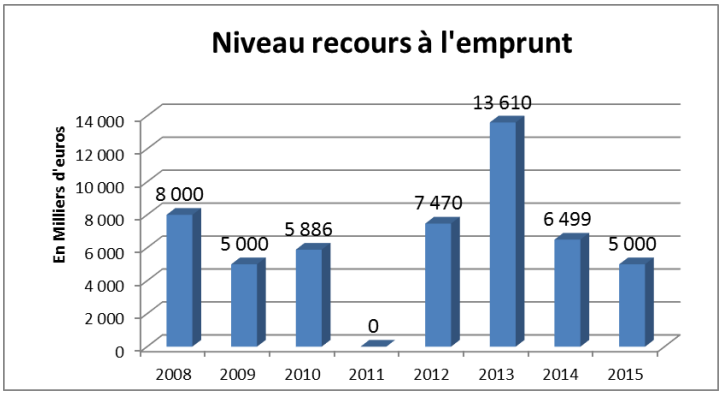

C'est donc un recours qui a atteint 5 M€ en 2015, moindre que celui atteint l'an passé (6,5M€), mais en lien avec le niveau des dépenses d'équipement (14,6M€ en 2015 contre 15,9M€ en 2014).
Ainsi, la part des investissements financée par emprunt en 2015 atteint seulement 34% et celle autofinancée 66% (cf. données des ratios mesurant l'autofinancement en page 23).

Compte tenu des remboursements en capital opérés sur la période, l'évolution du niveau de l'endettement

a été la suivante :

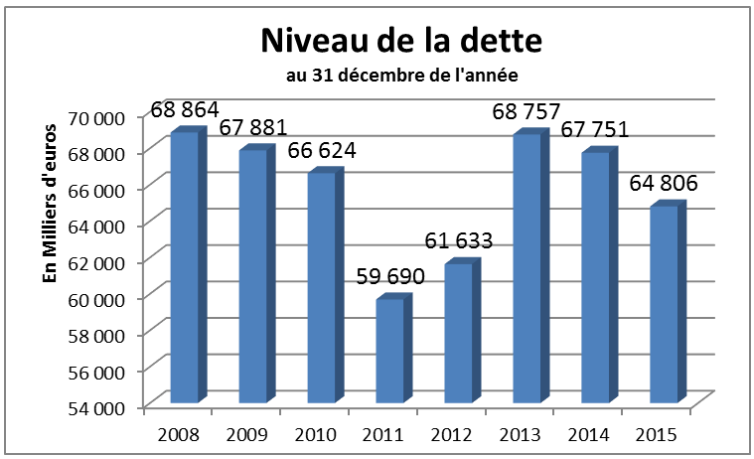

L'encours de la dette fin 2015 atteint 64,8M€, soit un niveau en diminution par rapport à fin 2014 (-3M€ ou -4,3%) et 2013 (-4M€ ou -5,8%). En outre, la capacité de désendettement de la ville de Beauvais est de 4,64 ans fin 2015, résultat très inférieur au seuil critique de 15 ans (cf. ratios page 23) : **le niveau de l'endettement est donc maîtrisé.**

L'encours de la dette ressort à Beauvais à 1.163 euros / habitant [3] alors que la moyenne de la strate fin 2014 est de 1.322 euros [2] : **la dette par habitant de la ville de Beauvais est donc légèrement inférieur (-12%) à la moyenne nationale.**

L'encours de la dette / recettes de fonctionnement est de 76,5% alors que la moyenne fin 2014 est de 85,1%[2] : **la dette de la ville de Beauvais comparativement au niveau de ses ressources est donc proportionnellement inférieure (-10%) à celle de la moyenne nationale**.

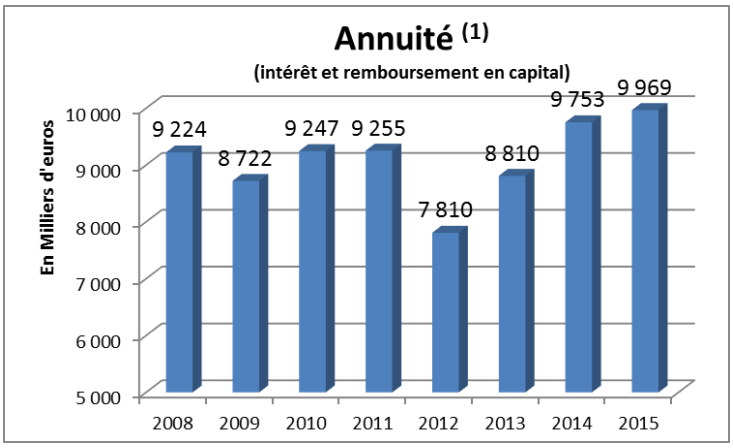

Quant au niveau de l'annuité de la dette, elle représente 11% de recettes de fonctionnement fin 2014, niveau supérieur à celui de la moyenne nationale de la strate de 10,5% [2] : sachant que la part des frais financiers est inférieure à la moyenne nationale, c'est donc la part des emprunts remboursés par la ville qui est supérieure à la moyenne nationale. Ce fort remboursement d'emprunt en cours d'année (7,95M€) et contribue au désendettement de la ville.

[1] débits nets des comptes 6611 + 163, 164 (sauf 16449), 1671, 1672, 1675, 1678, 1681 et 1682.
[2] données du site internet du ministère du budget et des comptes publics
[3] population au 1er janvier 2014 : 55.659 habitants.

Répartition de l'encours de la dette de la ville de Beauvais selon la norme Gissler [2]

Structure et indice sous jacent	Risque Gissler	Ville de Beauvais au 31/12					Moyenne [1]
		2011	2012	2013	2014	2015	
1A	Taux non structurés et sans risque	82,2%	91,1%	100,0%	100,0%	100,0%	91,0%
1B/2C	Produits à risque faible	14,9%	8,9%	0,0%	0,0%	0,0%	2,7%
3A/5C	Produits à risque limité	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%
1D/5E	Produits à risque élevé	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%
6F	Produits hors Charte	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,3%
Total	-	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,00%**

(1) strate des communes et EPCI de 50.000 à 100.000 habitants – années 2015. Ces données moyennes de la strate sont issues de l'observatoire de Finance Active, strate qui totalise plus de 150 collectivités ou établissements, près de 7.200 contrats, et d'un encours total de 10,5Mds€.
(2) selon la classification des risques « Gissler » suivante :

	Indices sous-jacents
1	Indices zone euro
2	Indices inflation française ou inflation zone euro ou écart entre ces indices
3	Ecarts d'indices zone euros
4	Indices hors zone euro. Ecart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro
5	Ecart d'indices hors zone euro

	Structures
A	Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel).
B	Barrière simple. Pas d'effet de levier
C	Option d'échange (swaption)
D	Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé
E	Multiplicateur jusqu'à 5

**Les produits non catégorisés par la charte sont classés en risque 6F.*

La sécurisation de l'encours de la dette de la ville de Beauvais a été maintenue à son maximum puisque :
- 100% de l'encours de la ville de Beauvais est sans risque, part qui est supérieure à la moyenne de la catégorie (91%) ;
- 0% de l'encours de la ville est soumis à un risque faible, limité, marqué ou élevé alors que la moyenne de la catégorie ressort à 9%.

4. Les autres chapitres budgétaires des ressources d'investissement

Les autres chapitres de recettes d'investissement sont les chapitres 20 à 23, 27, 45, 040 et 041.

- **chapitres 20 à 23** : les 150 mille euros mandatés en 2015 recouvrent pour l'essentiel des annulations de mandats sur exercices clos.
- **chapitre 040 « opération d'ordre de transfert entre section »** totalise 5,37M€ et correspond aux dépenses de fonctionnement du chapitre 042. Il comprend l'amortissement des biens d'investissement (comptes 28 avec un total de 4,9M€), les cessions d'immobilisations enregistrées aux comptes 192 et 21 (0,3M€) et les charges à répartir (131 k€).
- **chapitre 041 « opérations patrimoniales »** a comptabilisé 171 mille euros dont l'essentiel correspond à des ré-imputations d'actif liées à la démolition du centre commercial Camard.

B. Les emplois d'investissement

Les dépenses d'investissement totalisent 23,6M€ et représentent 22,6% des dépenses totales de 2015. Elles se décomposent de la manière suivante :

Dépenses d'investissement		CA 2013	CA 2014	Prévisions 2015	CA 2015	Taux exécution
10/13	Remb. subv. ou dotations	7 630	58 931	72 900	4 070	5,6%
16	Emprunts et dettes assimilées	6 553 407	7 519 322	8 456 000	8 050 228	95,2%
20 à 23	Opérations d'équipement	26 544 631	15 916 596	20 920 668	14 623 261	69,9%
27	Autres immob. financières	2 605 840	880 667	2 850 000	661 700	23,2%
45	Opérations pr le cpte de tiers	7 134	0	10 000	1 104	11,0%
040	opérations d'ordre de transfert entre section	1 089 363	155 008	42 182	42 181	100,0%
041	opérations d'ordre à l'intérieur de la section	151 616	87 220	242 049	171 017	70,7%
Total dépenses d'investissement :		**36 959 621**	**24 617 743**	**32 593 799**	**23 553 561**	**72,3%**

(1) hors solde d'exécution

Le taux de réalisation des emplois d'investissement est 72,3%, à comparer aux 74,6% de 2014, 84,4% de 2013 et 73,4% de 2012.

1. La répartition par fonction de nos dépenses d'investissement

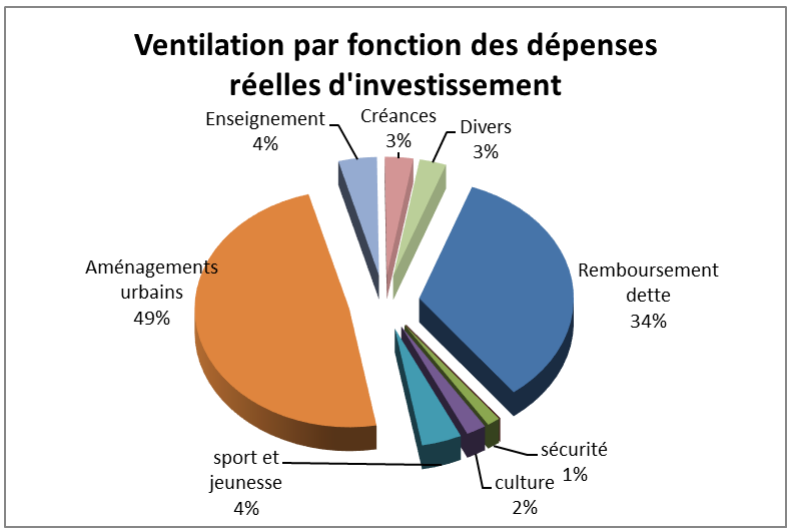

NB : La fonction administration générale a été ventilée au prorata des dépenses des autres fonctions.

2. La répartition par nature de nos dépenses d'investissement

a) Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées

Ce chapitre totalise 7,95M€ et a été réalisé à hauteur de 96,7% et porte essentiellement [2] sur des remboursements en capital d'emprunts qui ont varié ces dernières années de la manière suivante :

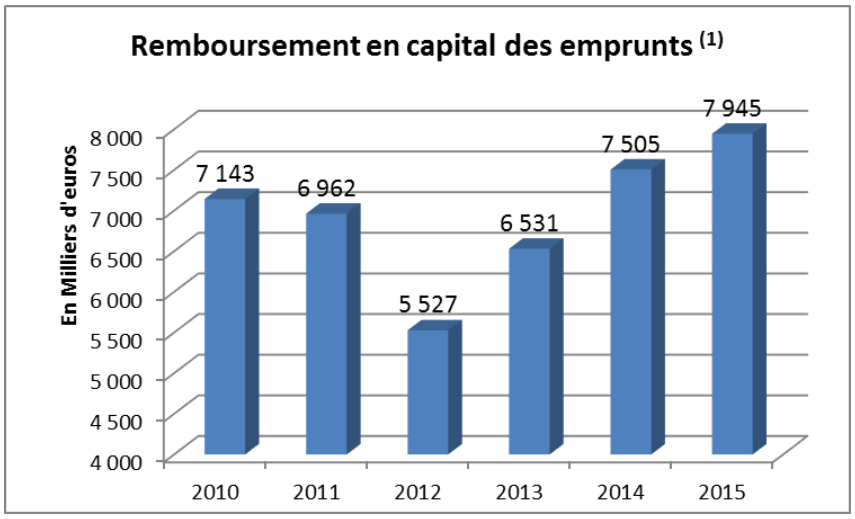

[1] débits nets des comptes 163, 164 (sauf 16449), 1671, 1672, 1675, 1678, 1681 et 1682.

[2] la différence de 105.550 € correspond d'une part au paiement à l'OPAC de l'acquisition du 17/06/14 du salon de coiffure Bellevue (échéance février 2015 de 92.000€) et d'autre part à des dépôts et cautionnement versés (13.550€).

Les remboursements en capital des emprunts courant 2015 ont été importants (7,95M€) et contribuent au désendettement de la ville : en effet, la diminution de l'encours de la dette de -2,95M€ s'obtient par différence entre le recours à de nouveaux emprunts (+5M€) et les remboursements effectués en cours d'année (-7,95M€).

b) Chapitres 20 à 23 immobilisations, opérations d'équipement et chapitre 204 subventions d'équipement

Ces chapitres correspondent aux dépenses d'équipement brut d'une collectivité hors opérations pour le compte de tiers et totalisent 14,6M€ en 2015 :

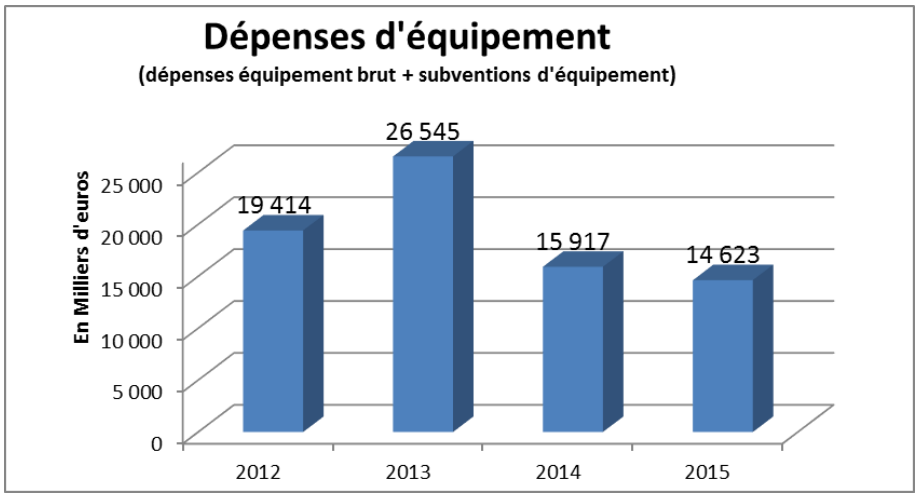

Ces investissements ont été autofinancés aux 2/3 puisque le financement par emprunt a été limité à 5M€ (34% des 14,6M€ investis).

Les principales réalisations de l'année 2015
(*liste des opérations dont le montant est supérieur à 50k€)*

Opérations d'investissement	Crédits de paiement 2015
Opération cœur de ville : place Jeanne Hachette	4 317 982
Plan maxivoirie	2 524 299
Acquisitions des locaux et indemnisations des commerçants du centre commercial Bellevue en vue de sa démolition dans le cadre de L'ANRU	1 440 951
Programmation annuelle travaux dans les écoles maternelles et primaires	437 019
Aménagement zone 30 dans le cadre de l'opération "cœur de ville, cœur de vie"	406 603
Travaux sur les installations de chauffage pour leur amélioration	365 990
Renouvellement véhicules	326 851
Participation déviation RN31	285 907
Equipements informatique + boucle locale réseau	251 482
Enveloppe travaux de proximité entrant dans le cadre du plan action quartier (PAQ) (2)	209 472
Plan lumière	186 693
Matériels et outillage régie des services techniques dont service des espaces verts	178 758
Dévoiement réseaux quartier St Lucien	163 734
Travaux pour l'amélioration de la sécurité routière	156 520
Construction terrains de tennis couverts	135 122
Travaux vidéo protection (plan 100 caméras)	103 844
Gros entretien locaux de services	96 657
Travaux dans les cimetières	94 518
Travaux sur les aires de jeux	92 445
Mobilier scolaire et enfance	90 386
Gros entretien équipements culturels	88 410
Plan informatique écoles	88 001

Opérations d'investissement (suite)	Crédits de paiement 2015
Ensemble travaux sur réseaux rivières, confortement berges, fontaines, installations techniques	85 304
Plan de réhabilitation des gymnases	85 047
Développer et rénover les jardins familiaux	82 439
Entretien bâtiments cultuels	76 327
Galerie de la tapisserie	67 057
Acquisitions foncières	62 493
Requalification espaces verts	55 354
Vestiaires stade P Omet	42 359
Travaux de jalonnement	34 760
Travaux dans les crèches dont réhabilitation Lebesgue	30 599
Travaux sur les pistes cyclables	29 746
Rénovation et gros entretien CLSH	16 229
Maison de quartier Saint Lucien	10 944

Situation des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) au 31/12/2015

Libellé	Montant des AP			Montant des CP			
	AP votée au BP 2015	Révisions de l'exercice 2015	Total cumulé	CP antérieurs (cumul au 31/12/14)	CP ouverts au titre de l'exercice 2015	CP réalisés durant l'exercice 2015	Restes à financer (exercices au-delà de 2015)
Dévoiement réseaux Quartier St Lucien	1 500 000	-380 000	1 120 000	918 373	196 785	163 734	-terminé-
Tennis couverts	3 400 000		3 400 000	3 231 923	154 762	135 122	-terminé-
Coteaux St Jean-Etudes et travaux	1 792 871	-50 000	1 742 871	1 707 010	8 820	1 770	-terminé-
Cœur de Ville aménagement Place Jeanne Hachette	5 000 000	800 000	5 800 000	270 852	5 498 827	4 306 982	1 222 166
Cœur de Ville aménagement zone 30	2 055 000	-1 000 000	1 055 000	0	489 820	406 603	648 397
Réhabilitation d'une crèche	1 000 000		1 000 000	0	97 000	8 436	991 564
Rénovation maison quartier St Lucien (centre social interquartiers)	1 300 000		1 300 000	0	100 000	10 944	1 289 056
Vestiaires stade P Omet	530 000	180 000	710 000	0	289 329	42 359	667 641
Total >>>	**16 577 871**	**-450 000**	**16 127 871**	**6 128 158**	**6 835 344**	**5 075 951**	**4 818 824**

e) Les autres chapitres budgétaires des emplois d'investissement

- **le chapitre 040 « opération d'ordre entre section »** est la contrepartie du chapitre 042 des recettes de fonctionnement, soit 42k€, et correspond aux différences sur réalisation des cessions d'immobilisations (36k€) et aux amortissements des subventions d'investissement (6 k€).
- **le chapitre 041 « opérations patrimoniales »** qui totalise 171k€ correspond à des opérations d'ordre budgétaire à l'intérieur de la section d'investissement, avec pour contrepartie des recettes d'investissement, elles aussi inscrites au chapitre 041 (cf. ci-dessus)
- **le chapitre 27 « autres immobilisations financières »** avec 662k€ porte essentiellement sur l'avance allouée au budget annexe du lotissement Agel (650k€). A noter que la prévision de 2,85M€ n'est réalisée qu'à hauteur de 23,2% compte tenu de la non comptabilisation de la cession du Franc marché (cession opérée mais comptabilisation à prévoir en 2016).

Ratios obligatoires définis à l'article R2313-1 du CGCT

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 354	1 403
2	Produit des impositions directes/population	674	646
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 605	1 624
4	Dépenses d'équipement brut/population	254	389
5	Encours de dette/population	1 163	1 493
6	DGF/population	248	309
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	61,76%	56,90%
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	93,27%	95,60%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	15,82%	23,90%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	72,45%	91,90%

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

3) source http://www.collectivites-locales.gouv.fr/collectivites-locales-chiffres-2015

Ratios sur l'autofinancement

Autofinancement	**Beauvais par habitant**	**MOYENNE STRATE par habitant (1)**	**Ecart (positif = favorable)**	**Beauvais en % des pdts de fct.**	**MOYENNE STRATE en % pdts de fct (1)**	**Ecart (positif = favorable)**
Epargne de gestion ou excédent brut de fonctionnement	274	194	+41%	17,26%	12,49%	+38%
Capacité d'autofinancement brute	236	148	+59%	14,86%	9,52%	+56%
Capacité d'autofinancement nette	93	30	+210%	5,88%	1,95%	+202%

(1) données issues des comptes des communes, source http://www.colloc.bercy.gouv.fr du ministère du budget et des comptes publics.

Ratios capacité de désendettement

Capacité désendettement en années	**Beauvais**	**Seuil critique**	**Ecart (négatif = favorable)**
Ecours dette / épargne bute	4,64	15	-69%

REPARTITION SUR 100 EUROS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 (FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT)

Dépenses	Rappel CA 2014	CA 2015
Sécurité	8,40 €	**8,48 €**
Culture	5,34 €	**4,81 €**
Sport et jeunesse	19,37 €	**17,40 €**
Actions sociales, logement, économie	8,63 €	**8,89 €**
Aménagements urbains	24,35 €	**26,42 €**
Enseignement	16,73 €	**16,52 €**
Relation aux usagers (1)	5,69 €	**5,67 €**
Dette	9,70 €	**10,13 €**
Créances	1,01 €	**0,78 €**
Divers	0,78 €	**0,90 €**

Recettes	Rappel CA 2014	CA 2015
Impôts locaux et taxes diverses (2)	40,02 €	**38,84 €**
Agglo du beauvaisis (3)	23,11 €	**21,79 €**
Etat (4)	18,59 €	**21,46 €**
Département	1,37 €	**0,67 €**
Région	2,13 €	**0,48 €**
Autres subventions dont CAF	3,14 €	**3,82 €**
Cessions foncières	0,94 €	**0,29 €**
Usagers (5)	2,58 €	**2,74 €**
Emprunts	6,56 €	**4,73 €**
Divers (6)	3,19 €	**5,18 €**

BUDGETS ANNEXES

Rappelons que le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, les comptes administratifs 2015 des budgets annexes ont été précédés par les votes des budgets primitifs 2015, intervenus le 19 décembre 2014, et des décisions modificatives adoptées les 3 juillet et 19 novembre 2015.

A – Eau

1 – Les résultats 2015

Section	Reprise résultats 2014 (1)	Résultat d'exécution 2015	Résultats de clôture 2015 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0,00	35 934,07	35 934,07	0,00	35 934,07
Investissement	-516 033,23	-355 327,07	-871 360,30	-8 856,00	-880 216,30
Total :	-516 033,23	-319 393,00	-835 426,23	-8 856,00	-844 282,23

(1) la reprise des résultats 2014 correspond aux résultats issus du compte administratif 2014 et de l'affectation partielle du résultat en investissement : en effet, le résultat 2014 était de + 302.115,31 € en fonctionnement. Mais il a été impacté par son affectation totale en investissement (délibération du 20/05/2015), d'où la reprise nulle de résultat 2015 en fonctionnement.

Le résultat de clôture 2015 est déficitaire de -835.426,23 € compte tenu du résultat de la section de fonctionnement qui dégage un excédent de 35.934,07 € et du besoin de financement de la section d'investissement de 871.360,30 €.

Compte tenu du besoin de financement issu du solde des restes à réaliser (-8.856 €), le résultat cumulé du budget eau correspond à un besoin de financement de 844.282,23 €. Ce besoin de financement sera comblé par la réinscription d'un recours à l'emprunt à la prochaine décision modificative.

2 - Section de fonctionnement

Recettes

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
70	70128	Autres redevances et taxes	996 069	1 103 190	905 583	82%	Produit de la surtaxe de l'eau en nette décroissance (1,4M€ perçus en 2013)
042	777	Quote part subvention d'investissement	18 796	18 800	18 796	100%	Amortissement des subventions d'équipement reçues.
-	-	Autres	7 475	0	1 410	-	-
-	**-**	**Total :**	**1 022 340**	**1 121 990**	**925 789**	**83%**	

Dépenses

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
011	604	Achats d'études	18 030	12 356	8 658	70%	Etude en cours.
011	6287	Remboursement de frais	44 621	40 925	40 882	100%	Refacturation des frais d'administration générale supportés par le budget principal.
012	6218	Remboursement de frais de personnel	29 654	30 010	30 009	100%	Personnel de l'Assainissement mis à disposition pour l'Eau
012	-	Charges de personnel hors remboursement de personnel	67 310	105 644	66 183	63%	Rémunérations des personnels affectés à ce budget annexe.
66	-	Charges financières	65 791	77 000	52 892	69%	-
68	6875	Provisions pour risques et charges	255 000	195 000	195 000	100%	Provision suite recours SEAO pour l'annulation du contrat de délégation de service public
042	6811	Dotation aux amortissements	488 990	493 220	490 242	99%	Dotations aux amortissements des réseaux d'adduction d'eau et des installations techniques
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	2 795	167 835	5 988	4%	les prévisions intégraient 150 K€ de prélèvement en faveur de la section d'investissement.
-	**-**	**Total :**	**972 190**	**1 121 990**	**889 855**	**79%**	**-**

3 - Section d'investissement

Ressources

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
10	1068	Autres réserves	577 841	305 306	305 306	100%	Part affectée du résultat de fonctionnement en investissement selon délibération du 28/05/2015.
16	1641	Emprunts	0	1 517 960	700 000	46%	Recours à l'emprunt
041	21531 et 21351	Réseaux d'adduction d'eau	135 257	250 000	205 891	82%	Mouvement d'ordre avec pour contrepartie un emploi en investissement pour le transfert des droits à déduction de TVA.
27	2762	Créance transfert droits déduction TVA	135 257	250 000	197 586	79%	Créance sur transfert du droit à déduction de TVA.
040	28	Amortissement installation, matériel …	488 990	493 220	490 242	99%	Amortissement des biens acquis jusqu'en 2014.
-	-	Autres recettes d'investissement	0	150 000	22	-	la prévision correspond au prélèvement en provenance du fct (150k€).
	-	**Total :**	**1 337 344**	**2 966 485**	**1 899 047**	**64%**	**-**

(1) s'agissant **de l'encours de la dette du budget annexe de l'eau**, on peut souligner :
- qu'il atteint 2,8 M€ au 31/12/2015, à comparer aux 2,4 M€ du 31/12/2014 : c'est le recours à l'emprunt de 700 mille euros alors que seuls 317 mille euros ont été remboursés dans le courant de l'année 2015 qui explique cette augmentation.
- que 100% de l'encours est classé 1A sur l'échelle de Gissler, soit la classe la plus sécurisée : il s'agit donc d'emprunts non structurés et sans risque,
- que le taux moyen pondéré au 31/12/2015 ressort à 2,10% au lieu des 2,42% de fin 2014, ou 2,59% de fin 2013, 2,84% fin 2012. Cette baisse du taux moyen sur l'ensemble de l'encours de la dette de ce budget annexe est liée aux taux payés sur les emprunts contractés à taux variable (taux moyen de 1,27% pour un encours de 1,45M€) qui sont inférieurs à ceux des emprunts à taux fixe (taux moyen de 2,98% pour un encours de 1,36M€).

Emplois (1)

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
16	-	Emprunts et dettes assimilés	310 412	345 000	317 335	92%	Remboursement du capital des emprunts souscrits.
23	2313	Construction	97 615	130 185	26 128	20%	Travaux sur réservoirs d'eau
23	2315	Installation	804 154	1 702 467	1 686 224	99%	Travaux de renforcement du réseau.
041	2762	Créances sur transfert droits à déduction de TVA	135 257	250 000	205 891	82%	Mouvement d'ordre avec pour contrepartie une ressource d'investissement pour le transfert des droits à déduction de TVA.
	-	Autres dépenses diverses	18 795	22 800	18 796	82%	dont l'essentiel correspond à l'amortissement des subventions d'investissement reçues.
	-	**Total :**	**1 366 232**	**2 450 452**	**2 254 374**	**92%**	

(1) hors reprise de résultats, ce qui explique l'écart entre les prévisions de ressources et d'emplois.

B – Régie Exploitation Elispace

1 – Les résultats 2015

Section	Reprise résultats 2014 (1)	Résultat d'exécution 2015	Résultats de clôture 2015 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	4 109,46	26 279,59	30 389,05	-30 389,05	0,00
Total :	4 109,46	26 279,59	30 389,05	-30 389,05	0,00

(1) la reprise des résultats 2014 correspond aux résultats issus du compte administratif 2014 et de l'affectation partielle du résultat en investissement : en effet, le résultat 2014 était de + 3.179,16 € en fonctionnement. Mais il a été impacté par son affectation totale en investissement (délibération du 20/05/2015), d'où la reprise de résultat 2014 nulle en fonctionnement.

Le résultat de clôture 2015 est de 30.389,05 € compte tenu de l'excédent de financement de la section d'investissement. Le besoin de financement issu du solde des restes à réaliser (-30.389,05 €) rend nul le résultat cumulé du budget Elispace.

2 - Section de fonctionnement

Recettes

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
70	70878	autres redevables	104 748	100 000	112 573	113%	Facturation frais annexes à la location
75	752	Revenus des immeubles	158 684	156 000	157 179	101%	Location de la salle
75	7552	Prise en charge déficit par budget principal	406 616	470 000	397 179	85%	Subvention en provenance du budget principal.
-	-	Autres recettes de fonctionnement diverses	5 128	5 712	2 387	42%	-
-	**-**	**Total :**	**675 176**	**731 712**	**669 317**	**91%**	

Dépenses

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
011	-	Charges à caractère général	325 227	343 584	325 572	95%	Ensemble de dépenses contribuant à l'activité, tels fluides (89.421€), maintenance matériels (17.082€), gardiennage (60.706€), frais de nettoyage des locaux (13.098€) et la refacturation partielle des frais d'administration générale supportés par le budget principal (88.617€).
012	-	Charges de personnel	313 636	356 184	312 318	88%	Rémunérations des personnels affectés à cet équipement.
042	6811	Dot. Amortissement	28 159	30 761	30 441	99%	-
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	4 975	1 183	986	83%	-
-	**-**	**Total :**	**671 997**	**731 712**	**669 317**	**91%**	

3 - Section d'investissement

Ressources (1)

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
10	1068	Excédent de fct. Capitalisés	4 398	3 179	3 179	100%	Part affectée du résultat de fonctionnement en investissement.
13	13141	Subv. équipement collectivité rattachement	22 000	30 000	21 557	72%	subvention en provenance du budget principal
-	-	Autres recettes d'investissement diverses	33 094	30 761	30 441	99%	Pour l'essentiel, il s'agit des dotations aux amortissements des biens renouvelables.
	-	**Total :**	**59 493**	**63 940**	**55 177**	**86%**	**-**

Emplois (1)

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
20-23	-	Dépenses d'équipement brut	63 421	62 338	27 430	44%	Renouvellement matériels, mobilier et travaux .
	-	Autres dépenses d'investissement	0	5 712	1 467	-	Amortissement subvention en provenance du budget principal cumulée au 31/12/2014 (article 13141).
	-	**Total :**	**63 421**	**68 050**	**28 897**	**42%**	

(1) hors reprise de résultats, ce qui explique l'écart entre les prévisions de ressources et d'emplois.

C – Zone de la Marette

S'agissant d'un budget de zone soumis à une gestion des stocks de terrains aménagés selon l'inventaire intermittent et donc suivie au travers de mouvements d'ordre qui rendent difficile la compréhension du document budgétaire, le présent rapport de présentation n'explicite que les seuls mouvements réels. Ce choix doit permettre de mieux appréhender les comptabilisations « effectives » de l'année.

1 – Les résultats 2015

Section	Reprise résultats 2014 (1)	Résultat d'exécution 2015	Résultats de clôture 2015 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	237 338,60	-10 493,00	226 845,60	0,00	226 845,60
Investissement	-10 069,57	0,00	-10 069,57	0,00	-10 069,57
Total :	227 269,03	-10 493,00	216 776,03	0,00	216 776,03

Le résultat de clôture 2015 est excédentaire de 216.776 €, au vu du résultat de la section de fonctionnement qui dégage un excédent de 226.846 € et du besoin de financement de la section d'investissement (10.070 €). En l'absence de restes à réaliser, le résultat cumulé du budget annexe de la Marette est excédentaire de 216.776 €.

2 - Section de fonctionnement

Recettes (1)

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
70	7015	Vente de terrains aménagés	0	400 000	0	-	Prévision cessions de terrains non réalisées
-	-	Autres recettes réelles	0	0	0	-	40cts au 758
-	**-**	**Total :**	**0**	**400 000**	**0**	**-**	

(1) recettes réelles uniquement

Dépenses (1)

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
011	6045 /605	Achat de matériel et travaux	0	17 269	10 493	61%	
-	-	Autres dépenses diverses	10 070	610 000	0	0%	Prévision reprise excédent sur budget principal non réalisée.
-	**-**	**Total :**	**10 070**	**627 269**	**10 493**	**2%**	**-**

(1) dépenses réelles uniquement.

A noter que les mouvements d'ordre n'ont pas été comptabilisés puisque ce budget annexe devait être clôturé fin 2015. Le BP 2016 adopté le 18 mars dernier prévoit à nouveau de clôturer ce budget annexe.

3 - Section d'investissement

Aucun mouvement constaté à cette section.

D – Lotissement Longue Haie

Tout comme pour l'ensemble des budgets de zone, seuls les mouvements réels sont explicités dans le présent rapport de présentation.

1 – Les résultats 2015

Section	Reprise résultats 2014 (1)	Résultat d'exécution 2015	Résultats de clôture 2015 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	131 928,73	0,00	131 928,73	-3 320,52	128 608,21
Investissement	496 095,63	-235 813,33	260 282,30	0,00	260 282,30
Total :	628 024,36	-235 813,33	392 211,03	-3 320,52	388 890,51

Le résultat de clôture 2015 est excédentaire de 392.211 € compte tenu du résultat de la section de fonctionnement qui dégage un excédent de 131.929 € et un excédent de financement de la section d'investissement de 260.282 €. Compte tenu de restes à réaliser (-3.320 €), le résultat cumulé du budget annexe de la Longue Haie est excédentaire de 388.891 €.

2 - Section de fonctionnement

Recettes (1)

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
70	7015	Vente de terrains aménagés	449 400	700 000	501 840	72%	Ventes parcelles
-	-	Autres	0	0	0		-
-	**-**	**Total :**	**449 400**	**700 000**	**501 840**	**72%**	

Dépenses (1)

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
011	6045 /605	Achat de matériel et travaux	0	25 266	295	1%	Travaux d'aménagement
66	-	Charge financières	40 753	50 000	37 359	75%	Intérets courus échus et non échus des emprunts contractés
-	-	Autres dépenses de fonctionnement diverses	0	0	0	-	-
-	**-**	**Total :**	**40 753**	**75 266**	**37 654**	**50%**	**-**

(1) dépenses réelles uniquement : les mouvements d'ordre neutralisent le déséquilibre de la section de fonctionnement qui est « reporté » sur la section d'investissement pour mouvementer les stocks.

3 - Section d'investissement

Ressources (1)

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
16	1641	Emprunts en euros	0	697 242	0	0%	Recours à l'emprunt non réalisé
-	**-**	**Total :**	**0**	**697 242**	**0**	**0%**	

(1) recettes réelles uniquement

S'agissant **de l'encours de la dette du budget annexe Longue Haie,** on peut souligner :
- qu'il atteint 1,25 M€ au 31/12/2015 contre 1,95 M€ fin 2014 et fin 2013,
- que 100% de l'encours est classé 1A sur l'échelle de Gissler, soit la classe la plus sécurisée : il s'agit donc d'emprunts non structurés et sans risque,
- que le taux moyen pondéré au 31/12/2015 ressort à 1,60%, contre 1,98% fin 2014 et 2,19% fin 2013.

Emplois

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
16	1641	Emprunts en euros	0	1 950 000	700 000	36%	Remb. emprunt partiellement réalisé
-	**-**	**Total :**	**0**	**1 950 000**	**700 000**	**36%**	

E – Lotissement Agel

Tout comme pour l'ensemble des budgets de zone, seuls les mouvements réels sont explicités dans le présent rapport de présentation.

1 – Les résultats 2015

Section	Reprise résultats 2014 (1)	Résultat d'exécution 2015	Résultats de clôture 2015 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-4 214 904,41	1 074 907,12	-3 139 997,29	0,00	-3 139 997,29
Total :	-4 214 904,41	1 074 907,12	-3 139 997,29	0,00	-3 139 997,29

Le résultat de clôture 2015 est déficitaire de 3.139.997 € compte tenu du seul besoin de financement de la section d'investissement.

2 - Section de fonctionnement

Recettes (1)

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
74	7477	Budget communautaire et fonds structurel	0	491 000	424 908	-	Subvention FEDER suite régularisation (prévision surestimée)
75	7552	Prise en charge déficit budget annexe		610 000		0%	prévision en lien avec clôture budget annexe Marette qui ne s'est donc pas réalisée.
-	-	Autres recettes	0	0	0	-	-
-	**-**	**Total :**	**0**	**1 101 000**	**424 908**	**-**	**-**

Dépenses (1)

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
011	6045/605	Achat de matériel et travaux	2 257	10 000	0	0%	Travaux d'aménagement.
66	66	Charges financières	47 626	100 000	0	0%	Prévisions intérêts non réalisée en l'absence de recours à l'emprunt
-	-	Autres dépenses de fct	0	0	0	-	-
-	**-**	**Total :**	**49 883**	**110 000**	**0**	**0%**	**-**

(1) dépenses réelles uniquement : les mouvements d'ordre neutralisent le déséquilibre de la section de fonctionnement qui est « reporté » sur la section d'investissement pour mouvementer les stocks.

3 - Section d'investissement

Ressources (1)

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
16	1641	Emprunt en euros	0	3 223 904	650 000	20%	les 650 mille euros perçus correspondent à l'avance consentie par le budget principal. le solde de la prévision (2,6M€) qui n'a pas été suivi par une exécution budgétaires'explique par la volonté de ne plus recourir à l'emprunt sur ce budget annexe pour ne pas amplifier le déficit prévisionnel de clôture tel que simulé dans le rapport de présentation du BP 2016 (cf. conseil municipal du 18 mars 2016).
-	-	Autres	0	0	0	-	-
-	**-**	**Total :**	**0**	**3 223 904**	**650 000**	**20%**	

(1) recettes réelles uniquement

S'agissant **de l'encours de la dette du budget annexe Agel**, **en intégrant les avances du budget principal de 2,5M€ consentie en 2011 et 0,65M€ en 2015,** on peut souligner :
- qu'il s'agit uniquement d'un encours (total de 3,15M€ fin 2015) qui correspondant aux avances du budget principal
- que fin 2014, déjà l'intégralité d l'encours correspondait à une avance du budget principal (2,5 M€),
- que 100% de l'encours est classé 1A sur l'échelle de Gissler, soit la classe la plus sécurisée,
- que le taux moyen pondéré au 31/12/2015 ressort à 0% puisque qu'une avance du budget principal à un budget annexe n'est pas assortie d'un taux d'intérêt ;
- l'hypothèse « théorique » d'un remboursement des avances du budget principal de 3,15M€ programmé en novembre 2020 n'interviendra effectivement qu'au fur et à mesure de la commercialisation des parcelles aménagées.

Emplois

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
16	1641	Emprunt en euros	1 875 000	0	0	-	-
-	-	Autres	0	0	0	-	-
-	**-**	**Total :**	**1 875 000**	**0**	**0**	**-**	

F – Lotissement PA Tilloy

Tout comme pour l'ensemble des budgets de zone, seuls les mouvements réels sont explicités.

1 – Les résultats 2015

Section	Reprise résultats 2014 (1)	Résultat d'exécution 2015	Résultats de clôture 2015 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	-8 296,25	-8 296,25
Investissement	-772 324,42	-9 387,89	-781 712,31	690 000,00	-91 712,31
Total :	-772 324,42	-9 387,89	-781 712,31	681 703,75	-100 008,56

Le résultat de clôture 2015 est déficitaire de -781.712 € compte tenu du seul besoin de financement de la section d'investissement. Le résultat cumulé de ce budget annexe atteint -100.009 € compte tenu des restes à réaliser qui intègrent un recours à l'emprunt (cf. partie 3 endettement).

2 - Section de fonctionnement

Recettes (1)

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015 (1)	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
70	7015	Vente de terrains aménagés	0	170 000	0	0%	Pas de cessions de parcelles en 2015.
-	-	Autres	0	0	0	-	-
-	**-**	**Total :**	**0**	**170 000**	**0**	**0%**	**-**

Dépenses (1)

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015 (1)	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
011	6045	Presations de service	3 991	2 000	0	-	-
66	605	Achat matériel et travaux	44 412	77 205	9 387	12%	Travaux d'aménagements.
-	-	Autres dépenses de fct diverses	0	10 001	1	-	-
-	**-**	**Total :**	**48 404**	**89 206**	**9 388**	**11%**	**-**

(1) mouvements réels uniquement : les mouvements d'ordre neutralisent le déséquilibre de la section de fonctionnement qui est « reporté » sur la section d'investissement pour mouvementer les stocks.

3 - Section d'investissement

Ressources

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015 (1)	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
16	1641	Emprunts en euros	0	691 530	0	0%	Emprunt contractualisé de 690k€ mais fonds non mobilisés (donc somme reportée)
-	**-**	**Total :**	**0**	**691 530**	**0**	**0%**	

S'agissant **de la dette du budget annexe PA Tilloy**, on peut souligner qu'un nouvel emprunt a été contractualisé courant 2015 mais que les fonds n'ont été mobilisés que courant 2016, d'où l'absence d'état de la dette pour ce budget annexe.

Emplois

Pas d'exécution budgétaire en matière de dépenses réelles d'investissement.

G – Lotissement les longues rayes

Tout comme pour l'ensemble des budgets de zone, seuls les mouvements réels sont explicités dans le présent rapport de présentation.

1 – Les résultats 2015

Section	Reprise résultats 2014 (1)	Résultat d'exécution 2015	Résultats de clôture 2015 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-285 606,47	0,00	-285 606,47	0,00	-285 606,47
Total :	-285 606,47	0,00	-285 606,47	0,00	-285 606,47

Le résultat de clôture 2014 est déficitaire de -285.606 € compte tenu du seul besoin de financement de la section d'investissement. Le résultat cumulé reste identique en l'absence de restes à réaliser.

2 - Section de fonctionnement

Recettes

Pas d'exécution budgétaire.

Dépenses

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015 (1)	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
011	605	Travaux	0	11 685	0	0%	Pas de travaux menés en 2015
-	-	Autres dépenses diverses	0	9 000	0	-	
-	**-**	**Total :**	**0**	**20 685**	**0**	**0%**	**-**

(1) dépenses réelles uniquement

3 - Section d'investissement

Ressources

Chap.	Article	Libellé	Rappel CA 2014	Prévisions 2015 (1)	Réalisé 2015	Taux réal.	Explications
16	1641	Emprunts en euros	0	306 292	0	0%	Emprunt prévisionnel non contracté.
-	**-**	**Total :**	**0**	**306 292**	**0**	**0%**	

Emplois

Pas d'exécution budgétaire en matière de dépenses réelles d'investissement.

RESULTATS CONSOLIDES

Les résultats 2015 (arrondis à l'euro le plus proche) consolidés du budget principal et des budgets annexes s'établissent donc ainsi :

	Reprise des résultats 2014	Recettes exercice 2015	Dépenses exercice 2015	Résultat exécution 2015	Résultat de clôture 2015	Solde restes à réaliser	Résultat cumulé au 31/12/2015
Fonctionnement :							
Budget Principal	270 668	89 495 019	80 858 494	8 636 525	8 907 193	0	8 907 193
Eau	0	925 789	889 855	35 934	35 934	0	35 934
Elispace	0	669 317	669 317	0	0	0	0
Lotissement longue haie	131 929	576 853	576 853	0	131 929	-3 321	128 608
Lotissement Agel	0	424 908	424 908	0	0	0	0
Zone de la Marette	237 339	0	10 493	-10 493	226 846	0	226 846
Lotissement PA Tilloy	0	9 388	9 388	0	0	-8 296	-8 296
Longues Rayes	0	0	0	0	0	0	0
Total fonctionnement :	639 935	92 101 275	83 439 309	8 661 966	9 301 901	-11 617	9 290 284
Investissement :							
Budget Principal	-5 323 556	27 336 573	23 553 561	3 783 012	-1 540 544	-1 742 984	-3 283 528
Eau	-516 033	1 899 047	2 254 374	-355 327	-871 360	-8 856	-880 216
Elispace	4 109	55 177	28 897	26 280	30 389	-30 389	0
Lotissement longue haie	496 096	501 840	737 654	-235 813	260 282	0	260 282
Lotissement Agel	-4 214 904	1 074 908	0	1 074 907	-3 139 997	0	-3 139 997
Zone de la Marette	-10 070	0	0	0	-10 070	0	-10 070
Lotissement PA Tilloy	-772 324	0	9 388	-9 388	-781 712	690 000	-91 712
Longues Rayes	-285 606	0	0	0	-285 606	0	-285 606
Total Investissement :	-10 622 289	30 867 544	26 583 874	4 283 671	-6 338 619	-1 092 229	-7 430 848
Cumul Fct. et Inv. :							
Budget Principal	-5 052 888	116 831 592	104 412 056	12 419 537	7 366 649	-1 742 984	5 623 665
Eau	-516 033	2 824 835	3 144 228	-319 393	-835 426	-8 856	-844 282
Elispace	4 109	724 494	698 214	26 280	30 389	-30 389	0
Lotissement longue haie	628 024	1 078 693	1 314 506	-235 813	392 211	-3 321	388 891
Lotissement Agel	-4 214 904	1 499 816	424 908	1 074 907	-3 139 997	0	-3 139 997
Zone de la Marette	227 269	0	10 493	-10 493	216 776	0	216 776
Lotissement PA Tilloy	-772 324	9 388	18 776	-9 388	-781 712	681 704	-100 009
Longues Rayes	-285 606	0	0	0	-285 606	0	-285 606
Total Général :	-9 982 354	122 968 819	110 023 182	12 945 636	2 963 283	-1 103 846	1 859 437

NB : le résultat de clôture au 31/12/2015 pour l'ensemble des budgets est excédentaire de +2,96M€ en raison du seul résultat excédentaire du budget principal (+7,37M€). En effet, le résultat déficitaire du budget annexe Agel (-3,1M€) est donc compensé par cet excédent du budget principal. S'agissant du budget annexe Agel, le déficit s'explique par le non renouvellement des emprunts arrivés à échéance. Cette absence de renouvellement d'emprunt permet de ne plus générer de charge d'intérêt sur les années à venir et ainsi de contenir le déficit que génèrera à terme la clôture de ce budget annexe (cf. bilan prévisionnel de clôture tel que remis dans le rapport de présentation des budgets primitifs 2016 au conseil municipal du 18 mars 2016 avec un déficit estimé à environ 90.000 euros).